



**SAPUTO INC.**  
**AVIS DE CONVOCATION**  
**À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle et spéciale des porteurs d'actions ordinaires de SAPUTO INC. se tiendra le 1<sup>er</sup> août 2017 à 10h30 (heure locale) dans le salon Laval de l'Hôtel Sheraton Laval, 2440, autoroute des Laurentides, Laval (Québec) aux fins suivantes :

- (1) recevoir le bilan consolidé, l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis et l'état consolidé des flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2017 ainsi que le rapport des auditeurs s'y rapportant ;
- (2) élire les administrateurs pour l'année qui vient ;
- (3) nommer les auditeurs pour l'année qui vient et autoriser les administrateurs à établir leur rémunération ;
- (4) confirmer les modifications au Règlement no 1 pour augmenter le quorum requis aux assemblées des actionnaires et pour permettre à Saputo inc. d'envoyer des avis de convocation aux assemblées des actionnaires de toutes les manières permises par la loi applicable, comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations jointe à cet avis ;
- (5) approuver la modification des statuts pour supprimer les actions privilégiées du capital-actions de Saputo inc., comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations jointe à cet avis ;
- (6) approuver l'augmentation du nombre d'actions ordinaires disponibles aux fins d'émission aux termes du régime de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres, comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations jointe à cet avis ;
- (7) approuver les modifications des dispositions modificatives du régime de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres, comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations jointe à cet avis ;
- (8) examiner les propositions présentées par un actionnaire, comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations jointe à cet avis ; et
- (9) traiter toute autre affaire qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci.

Seuls les porteurs d'actions ordinaires de Saputo Inc. inscrits à 17h le 9 juin 2017 auront le droit de recevoir le présent avis de convocation.

La circulaire de sollicitation de procurations pour l'assemblée annuelle est jointe à cet avis. Un exemplaire du rapport annuel aux actionnaires et un formulaire de procuration pour l'assemblée sont également joints à cet avis et sont affichés sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Montréal (Québec), le 1 juin 2017.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*(signé) Louis-Philippe Carrière*  
Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA  
Chef de la direction financière et Secrétaire

Les porteurs d'actions ordinaires peuvent exercer leurs droits en assistant à l'assemblée ou en remplissant un formulaire de procuration. Les porteurs d'actions ordinaires qui ne pourront pas être présents à l'assemblée sont priés de bien vouloir signer le formulaire de procuration ci-joint et de le retourner dans l'enveloppe-réponse affranchie fournie à cette fin dans les meilleurs délais, ou encore, au choix, de voter par téléphone ou par Internet, le tout conformément aux instructions ci-jointes. Les actionnaires non inscrits devraient examiner le formulaire d'instructions de vote que leur intermédiaire leur fournit, qui énonce la marche à suivre afin de leur permettre d'exercer les droits de vote rattachés à leurs actions.